



Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Traquet motteux // *Oenanthe oenanthe*

Statut

Nicheur très rare et migrateur en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
NT	CR (critère D)	oui	-	oui (nidif)	3

Répartition et populations

En France, le Traquet motteux niche avant tout dans les grands massifs montagneux que sont les Alpes, les Pyrénées et le Massif central. Ailleurs les populations nicheuses sont très rares et clairsemées : l'espèce est présente de façon très ponctuelle le long du littoral atlantique de la Charente-Maritime au Nord-Pas-de-Calais, en plaine essentiellement en Poitou-Charentes, Champagne, et sur les hauteurs de la Corse, des Vosges et du Jura. On estime la population française comprise entre 15 000 et 30 000 couples nicheurs.

En Franche-Comté, le Traquet motteux est devenu très rare. Il ne resterait que moins de 10 couples connus, nichant exclusivement en altitude sur le massif du Jura, à partir de 900-1000 m d'altitude. Il n'y a que pendant les périodes de migration qu'il se laisse observer jusqu'en plaine.

Les sites principaux occupés sont les communaux du Grandvaux, le plateau des Bouchoux/La Pesse (Jura) et la région de Mouthe (Doubs). Il n'est plus signalé en dessous de 800 mètres, et notamment sur le plateau de Pierrefontaine-les-Varans (Doubs), ni également, et de façon plus surprenante, sur les crêtes du Mont-d'Or à plus de 1400 mètres.

Habitat et écologie

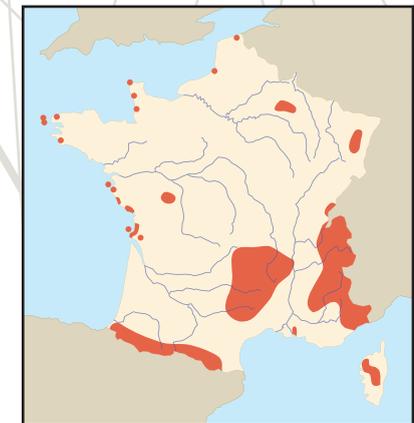
Les zones d'herbes rases, parsemées de pierres et de blocs rocheux, d'aspect désertique, constituent l'habitat préférentiel du Traquet motteux, de la toundra arctique à l'Afrique tropicale. C'est pourquoi on le rencontre, en France, surtout sur les pelouses d'altitude, les dunes, les coteaux calcaires secs, les causses, voire sur les friches industrielles, les terrils et occasionnellement jusque dans les villes. En Franche-Comté, son biotope est essentiellement constitué des pelouses subalpines existant au-delà de la limite supérieure de la forêt, au niveau des crêtes.

Un couple de Traquet motteux occupe un territoire d'1,5 ha environ, auquel le mâle est généralement fidèle durant plusieurs années. Il s'y installe au printemps après la migration pré-nuptiale qui, chez nous, s'étale de mars à fin mai, culminant mi-avril. La ponte a lieu à partir de la fin avril, mais surtout en mai, dans un nid situé dans une cavité, presque toujours au niveau du sol (sous une dalle rocheuse, entre deux rochers, dans un ancien terrier de lapins, un tas de bois, etc.). Les Traquets chassent au sol, guettant leur territoire depuis de petits promontoires (pierres, mottes, buissons). Ils capturent insectes et araignées, essentiellement à terre, parfois au vol.

La migration postnuptiale commence mi-août et dure jusqu'à fin octobre, période à laquelle la Franche-Comté est traversée par des individus du nord de l'Europe. Les passages culminent durant la première moitié du mois de septembre. Les Traquets motteux voyagent de nuit, s'arrêtant le jour dans tous types de milieux ouverts, y compris dans les grandes plaines cultivées.

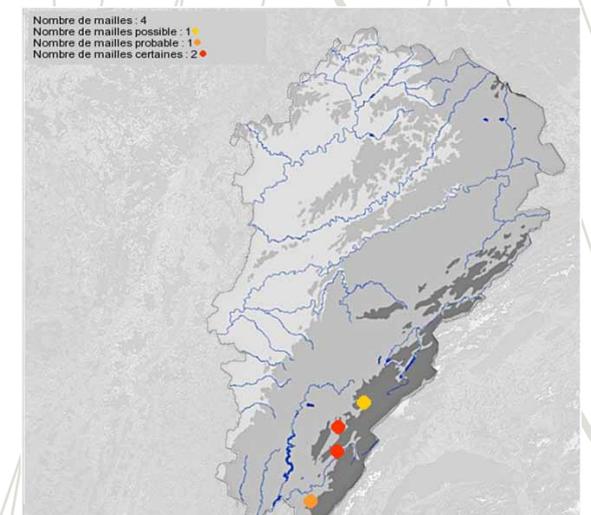


Traquet motteux © Cyril Sénéchal



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Traquet motteux en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Traquet motteux // *Oenanthe oenanthe*

Menaces et priorités de conservation

Les populations de Traquet motteux sont globalement en déclin en Europe. Les populations françaises subissent aussi, depuis le début du 20^{ème} siècle, un important déclin, en particulier en plaine, du fait principalement de la modification des pratiques agricoles. En effet, l'intensification de l'agriculture sur une partie du territoire d'une part, l'abandon des terres les moins rentables d'autre part, entraînent d'un côté comme de l'autre la dégradation des habitats ouverts favorables à l'espèce. Par ailleurs, il semble que les conditions d'hivernage au sud du Sahara ne soient pas optimales pour les populations de Traquet motteux (sécheresses répétées des dernières années notamment).

En Franche-Comté, il est probable que l'arrêt des pratiques agro-pastorales sur les coteaux et autres « communaux », ces terrains secs, rocailleux, constituant autrefois des secteurs de pâturage pour le petit bétail, ait contribué à leur embroussaillage, donc à la disparition d'un biotope typique du Traquet motteux à altitude moyenne (premier plateau et une partie du second plateau). Il ne subsiste que dans les pâturages d'altitudes parsemés d'éléments rocheux (blocs calcaires, dolines, dalles, murs) et présentant des zones importantes d'herbe rase. Il semblerait que des milieux encore favorables soient abandonnés ; un signe possible que notre région marginale subisse plus nettement l'évolution négative des populations à plus large échelle, ce qui limiterait les leviers d'action de conservation. Néanmoins, le maintien d'un pâturage respectant une flore, une entomofaune et une structure paysagère diversifiée (éléments rocheux, buissons épars, surpâturage sporadique, etc.) ne peut que participer au maintien des derniers « motteux » franc-comtois.

Rédaction : Julien Aït El Mekki & Jean-Philippe Paul – mise à jour : avril 2011



Traquet motteux © Frédéric Maillot

Milieu de nidification © Jean-Christophe Weidmann

